

Procès verbal

Le vendredi 07 novembre 2025 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de MICHEL LAGABE.

Secrétaire de la séance : MATHILDE GARDIEN

Présents : MICHEL LAGABE, VERONIQUE FOLLIARD, SIMONE LABAINVILLE, LUDOVIC MUEL, FLORIANE SCHILLINGER, AMANDINE PROTIN, MATHILDE GARDIEN

Représentés : VINCENT BOUCHON représenté par MATHILDE GARDIEN, EMMANUEL PRESSON représenté par AMANDINE PROTIN, SEGOLENE HECHT représentée par FLORIANE SCHILLINGER

Absents et excusés : DANIEL THIRIOT

Ordre du jour :

- Assurance statutaire
- Création de poste
- Modification du RIFSEEP

Travaux en cours, à prévoir :

- Aménagement extérieur et Parking à Morlaincourt
- Toiture logement à Oëy
- Toiture église Chennevières
- Elagage chemin Chennevières

- Délivrance C25 en affouage

- Délibération CLECT
- Rapports 2024 SPANC, Eau et Assainissement

- Informations et question diverses

Ouverture de la séance à 19h31

Validation du compte rendu du conseil du 17 septembre 2025

Assurance statutaire : Adhésion au service assurance groupe (N° DE_2025_033)(10pour sur 10votes)

Le Maire a rappelé que le Centre de Gestion a négocié un contrat d'assurance auprès d'une entreprise agréée garantissant la collectivité contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L 416-4 du Code des Communes et 57 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Cette assurance permet le remboursement à la commune des frais obligatoires payés par la commune en cas d'arrêt maladie (salaire), d'accident de travail (frais médicaux,) de décès (capital décès) ...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer au service « Assurance groupe » du centre de gestion de la Meuse à compter du 1^{er} janvier 2026 selon les conditions du marché négocié avec une franchise de 30 jours, pour tous les montants versés et autorise le Maire à signer la convention correspondante;

- s'engage à verser une cotisation dans les conditions déterminées par le Conseil d'Administration du CDG pour couvrir les frais de gestion supportés par le CDG pour la mise en place et le suivi des contrats groupes ainsi que pour l'assistance administrative.

Création de poste : Rédacteur territorial (N° DE_2025_034)(10pour :10votes)

Suite au passage de la secrétaire de mairie au grade de rédacteur, il convient d'ouvrir un poste de rédacteur territorial de 15h pour remplacer le poste d'adjoint administratif principal 2ième classe existant. Accepté à l'unanimité

Modification du RIFSEEP (N° DE_2025_035)(10pour/10votes)

Comme la secrétaire de mairie va changer de poste, il convient de modifier le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) afin qu'elle continue à en bénéficier. Il est possible d'ajouter également les agents contractuels (l'agent d'entretien).

Les montants sont ainsi définis à l'unanimité :

Annexe n°2 : Montants plafonds de l'IFSE

Cadres d'emplois	Corps de référence	Groupe	Montant annuel brut maximum* (pour un emploi à temps complet**)	Montant annuel brut minimum* (pour un emploi à temps complet**)	Plafond annuels réglementaires (non logé)
Rédacteur territorial	Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer	B2	16 015€	1 500€	16 015€
		B1	17 480€	1 500€	17 480€
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer	C2	10 800€	1 200€	10 800€
Adjoints techniques	Adjoints techniques administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer	C2	10 800€	100€	10 800€

* Montant fixé par l'assemblée délibérante dans la limite des plafonds réglementaires

** Ce montant sera proratisé en fonction de la quotité de temps de travail. Le montant attribué à chaque agent fera l'objet d'un arrêté individuel.

Annexe n°3 : Montants plafonds du CIA

Montant annuel brut mini *Montant annuel brut maximum*

Cadres d'emplois	Corps de référence	Group e	Montant annuel brut maximum* (pour emploi à temps complet**)	Plafond réglementaire
Rédacteur territorial	Secrétaires administratifs de	B2	1 500€	2 185€

	l'intérieur et de l'outre-mer	B1	1 500€	2 380€
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer			
		C2	1 200€	1 200€
Adjoints techniques	Adjoints technique administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer	C2	1 200€	1 200€

* Montant fixé par l'assemblée délibérante dans la limite des plafonds réglementaires

** Ce montant sera proratisé en fonction de la quotité de temps de travail. Le montant attribué à chaque agent fera l'objet d'un arrêté individuel.

Travaux:

Projet aménagement extérieur et parking à Morlaincourt:

Un devis de 3 577€TTC a été signé avec l'entreprise Fondatec afin de faire une étude de sol pour pouvoir valider la faisabilité du talus. L'entreprise est intervenue le 21 octobre. Nous attendons les résultats.

Mme Sellinger de la Région Grand Est est venue le 8 octobre pour discuter de notre projet et trouver les aides régionales les plus adaptées. 2 types d'aide sont proposées:

- Soutien à l'amélioration du cadre de vie: 10% du montant des travaux subventionnables à condition de désimpérmeabiliser des surfaces -> trop coûteux
- Coup de Pouce rurale : 10 000€ de subvention sans les contraintes de désimpérmeabilisation.

Le projet est en attente de chiffrage par l'architecte. Les demandes de subvention doivent être déposées en janvier au plus tard. nous pourront faire appel à la DETR, le fond de concours de la Comm d'agglo, le GIP, les éoliennes...

Toiture du logement d' Oëy

Les tuiles s'effritent et laissent passer l'eau. Il faut prévoir un changement à court terme de la toiture. Il n'y a pas de subvention possible pour les logements communaux.

Devis à demander.

Toitures église Chennevières

Les toitures de l'église de Chennevières sont composées de 3 sortes de tuiles différentes. Les tuiles de la partie la plus importante sont bonnes à changer. Nous avons demandé au CAUE sont avis concernant ce changement. Toutes les toitures seraient reprises pour ne pas avoir à y revenir dans les prochaines années.

Des devis vont être demandés.

Si les demandes de subvention pour le projet d'aménagement de Morlaincourt ne peuvent pas être déposées pour janvier, les demandes de subvention seraient déposées pour ce projet.

Chemin au dessus du hangar Presson à Chennevières

Monsieur le Maire propose de faire venir l'entreprise Guyot de Reffroy pour couper les arbres en bordure du chemin et de la parcelle 17 et faire des copeaux. Ce chemin se referme.

Les copeaux seraient achetés à la commune 10€ du m3. Le volume est estimé à 30m3. Accord du conseil pour faire intervenir cette entreprise. Il faudra également prévoir un élagage de l'autre côté du chemin.

Affouages C25.

Report d' exploitation des parcelles O20 à O24 , O32 et C25 (N° DE_2025_036)(10pour/10votes)

L'entreprise Victorion qui devait exploiter les parcelles O20 à O24, O32 et C25, n'a pas fourni les documents nécessaires sur la plateforme ARTRADIS (plateforme qui valide les documents administratifs des prestataires et donc la conformités des entreprises qui travaillent pour l'ONF) . L'ONF ne veut donc pas contracter avec cette entreprise. Si la commune souhaite faire travailler cette entreprise malgré tout ce sera sous la responsabilité du Maire.

Le conseil décide à l'unanimité de reporter l'exploitation des parcelles O20 à O24, O32 et C25 à l'année prochaine.

Cette année il y a 4 affouagistes. Ils couperont les charmillés dans la C25 Les têtes d'arbres seront distribuées l'année prochaine. La parcelle O8 est à terminer.

Approbation du rapport dévaluation de la CLECT du 1er octobre 2025 (N° DE_2025_037)(10pour/10votes)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est chargée de procéder à l'évaluation du montant de la totalité des charges financières transférées à la Communauté d'agglomération ou aux communes, en fonction de l'évolution des compétences communautaires et de l'intérêt communautaire, et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté d'agglomération.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 1^{er} octobre 2025,
- d'arrêter le montant du coût net des charges liées à l'équipement réseau de chaleur de la Côte Ste Catherine à Bar-le-Duc à hauteur de 0 €.

Approuvé à l'unanimité

Rapport 2024 de la communauté d'agglomération sur l'eau, l'assainissement et le spanc (N° DE_2025_038)(10pour/10votes)

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Comm d'Agglo Meuse Grand Sud de présenter pour l'exercice 2024 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, du SPANC et de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2024 de la Communauté d' Agglomération Meuse Grand Sud sur l'eau potable, l'assainissement et le SPANC

Informations et questions diverses.

Problème de camion dans Morlaincourt et Oëy

Malgré les panneaux déjà en place, encore trop de camions viennent se perdre dans la « Côte de Ligny » à Morlaincourt et dans le chemin du cimetière à Oëy.

Un panneau sera posé à Morlaincourt en bas de la « Côte de Ligny » ce samedi.

Monsieur le Maire a également appelé la région et la préfecture suite à l'ouverture de la nouvelle bretelle d'accès à la N4 direction Nancy. Mal signalée, la circulation passait par Morlaincourt et Oëy pour rejoindre la N4 à Saint Aubin. De nouveaux panneaux ont été installés mais les changements d'accès ne sont pas encore suffisamment visibles et les GPS pas à jour !

Peinture logement communal à Oëy

La locataire s'est proposée pour repeindre ses volets. La commune a fourni la peinture.

Travaux cimetières

L'entreprise Degano est intervenue dans les cimetières de Morlaincourt et Oëy pour retirer les monuments des tombes qui avaient fait l'objet d'une procédure de reprise.

A cette occasion, la tombe du poilu enterré à Oëy a été remise en état par Michel Lagabe et Emmanuel Presson. Emmanuel Presson a contacté le "Souvenir Français" qui va faire regraver la plaque d'origine et apposer un QR code donnant accès à des informations sur ce poilu.

Antenne 4G à Chennevières

La non conformité est enfin résolue. EDF effectuera le branchement définitif prochainement.

Sacristie à Oëy

Emmanuel Presson, Simone Labainville et Denis Desbuisson ont poursuivit la remise en état de la sacristie suite aux travaux de toiture. L'électricité a été refaite, la peinture a été terminée, la porte remise en état.

PLUI

Le PLUI a été voté en CA le 6 novembre. Les communes auront 3 mois pour se prononcer.
A suivre lors d'un prochain conseil.

Amicale :

Lecture du courrier fait au président et aux vice-présidents suite au problème survenu le 11 octobre.

Ecole Saint aubin sur Aire.

Floriane Schillinger a participé au 1er conseil de Classe de l'année scolaire.

Peu de commune sont représentées.

La coopérative scolaire démarre l'année avec 5.31€. La directrice demande aux communes de subventionner la coopérative scolaire. Notre commune ne participera pas étant donné que nous versons déjà environ 1700€ à la Codecom de Commercy Void Vaucouleurs par enfant scolarisé comme nous ne faisons pas parti de la codecom.
Une subvention de 50€ pour les voyages scolaires des enfants du village est accordée sur demande par la commune

En parallèle l'association "Les bambins de l'Aire" recrute des parents pour l'aider dans l'organisation des diverses manifestations. N'hésitez pas à les rejoindre.

Une bonne nouvelle, l'école de Saint Aubin fait partie des 5 écoles prioritaires (de la Codecom CVV) pour bénéficier de travaux de végétalisation des cours d'école.

Fin du conseil à 20h57

MICHEL LAGABE
Président de séance

MATHILDE GARDIEN
Secrétaire de séance